

Décret

Générale

colonial

Décret n° 27 février 1929 rendant applicable aux colonies, pays de protectorat et territoires sous mandat relevant du Ministère des Colonies, la loi du 26 mars 1924 relative aux énonciations du dispositif des jugements de divorce et de séparation de corps.

n° 27

Ministère
ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Date de publication
27 février 1929

Numéro JO
n° 7 du 01/07/1945

Date du numéro
1 juillet 1945

TEXTE INTÉGRAL

rendant applicable aux Colonies, pays de protectorat et territoires sous mandat relevant du Ministère des Colonies, la loi du 26 mars 1924. relative aux énonciations du dispositif des jugements de divorce et de séparation de corps.